

Conseil supérieur de la statistique		
13 octobre 2022 14h30-17h00	Siège du Conseil économique et social Luxembourg-Kirchberg	Compte-rendu Version finale

Présences

Organisation	Nom	Fonction
Conseil de presse	Fernand WEIDES	Président
Banque centrale du Luxembourg	Roland NOCKELS	Membre effectif
Chambre des salariés	Laurent UHODA	Membre suppléant
STATEC	Serge ALLEGREZZA	Membre effectif
STATEC	Marc PAULY	Secrétaire
STATEC	Delia CONTROGUERRA	
STATEC	René KRIPPES	
STATEC	Guillaume OSIER	
STATEC	François PELTIER	
STATEC	Francesco SARRACINO	
Université du Luxembourg	---	
Chambre des métiers	---	
Service information et presse	---	
Chambre d'agriculture	---	
Chambre de commerce	---	
Chambre des fonctionnaires et employés publics	---	
Conseil supérieur pour un développement durable	---	

Ordre du jour

- 1) Adoption de l'ordre du jour
- 2) Adoption du compte-rendu de la précédente réunion
- 3) Suivi de l'avis 2021 du CSS
- 4) Sélection de travaux :
 - Refonte de l'enquête sur les revenus et conditions de vie des ménages
 - Recensement de la population 2021 : état des lieux et perspectives
 - Travaux pour les Tripartites 2022
 - Top 5 des publications. Rapport d'activités 2021-2022
 - Peer Review III – Luxembourg
- 5) Avis 2022 du CSS
- 6) Divers

Accueil et introduction

Fernand Weides, le Président du Conseil supérieur de la statistique, souhaite la bienvenue aux participants à la réunion. Il note que cette séance se situe plus tard dans l'année qu'en 2021. Il regrette le faible nombre de personnes présentes ; en 2021, on pouvait offrir la possibilité d'une réunion hybride avec visioconférence, cela avait attiré davantage de membres du Conseil.

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité des membres présents.

2. Adoption du compte-rendu de la précédente réunion

Le compte-rendu de la réunion du 29 septembre 2021 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

3. Suivi de l'avis 2021 du CSS

Marc Pauly revient sur les 7 points constitutifs du volet « Programme 2021-2023 » de l'avis 2021 du CSS et les commente successivement.

1. Le Conseil supérieur de la statistique salue le travail fourni pour le recensement de la population, dont la collecte sera organisée en 2021. C'est là une opération statistique fondamentale, qui s'étend de 2018 à 2024, et dont la complexité provient entre autres du volume important de données à gérer.

Ce sujet sera abordé plus tard dans la réunion lors d'une présentation dédiée, qui sera donnée par François Peltier, chef de l'unité « Population et logement » du STATEC.

2. Il invite le STATEC à s'engager dans la seconde phase du projet « Santé pour tous ».

Pour rappel, le projet « Santé pour tous » a été mis en place en 2020 par le ministère de la Santé pour mieux comprendre les inégalités en matière de santé. En mars 2022, la ministre de la Santé a présenté, dans le cadre de ce projet, le rapport « *La COVID-19 au Luxembourg : Le gradient social de l'épidémie* », fruit d'une collaboration quadripartite STATEC – LISER – Direction de la santé – IGSS. Ce rapport cherche à identifier les disparités liées aux facteurs socioéconomiques et démographiques, selon le degré d'exposition de la population luxembourgeoise aux différents risques liés à la COVID-19 depuis son émergence en mars 2020.

3. Il prévoit que le traitement du « *green data* » deviendra de plus en plus important, et fait observer que ces données concernent aussi un autre sujet d'actualité, à savoir le bien-être.

Le STATEC a organisé un colloque international intitulé « Mesurer et Modéliser la transition écologique », les 29 et 30 juin 2022. Les keynote speakers étaient Hans Bruyninckx, Directeur de l'Agence européenne de l'environnement, et Xavier Timbeau, directeur de l'Observatoire français des conjonctures économiques. Le STATEC a pu présenter ses données et se placer sur l'échiquier international de la réflexion autour des statistiques et de la modélisation-prévision pour la transition écologique.

4. Il appuie le STATEC dans son choix de l'axe de développement pour le projet de refonte de la comptabilité nationale, cet axe étant celui d'un accroissement de la qualité des données et des résultats.

Le projet de la refonte de la comptabilité nationale du STATEC (projet NATNG – National Accounts : The Next Generation) a été formalisé en 2017. Le planning prévoit des travaux jusque fin 2026. Donc on a parcouru environ 60% du chemin, en termes de temps. Le planning prévoit pour octobre 2022 la finalisation de l'analyse et de la modélisation de la situation « *as is* ». Pour 2023, on prévoit la rédaction d'un cahier des charges pour la solution future, avec à la clé un marché public pour l'implémentation du cahier des charges.

5. Dans le domaine du PIBien-être, le Conseil attend la publication du troisième rapport sur le sujet. Il estime que la politique de publication régulière d'un rapport va dans la bonne direction.

Le troisième rapport PIBien-être a bien été publié, début juin 2022. Il est disponible sur le Portail des statistiques. Parallèlement à cette sortie, STATEC Research a organisé au Luxembourg une conférence internationale sur le bien-être, et y a également exposé ses résultats. Aussi bien la publication que la conférence ont eu des retombées dans la presse nationale.

6. L'initiative de développer la « *data science* » au STATEC est encouragée par le Conseil, qui souhaite par ailleurs qu'elle dépasse le périmètre de la mobilophonie.

La « *data science* » au STATEC a de multiples visages. L'approche la plus mature est sans conteste l'exploitation des *scanner data* (données de caisses des supermarchés). Le service IT du STATEC travaille sur un projet de reconnaissance automatique des chiffres manuscrits que l'on trouve dans les questionnaires du recensements, reconnaissance qui donne de bons résultats. Le STATEC réfléchit à des solutions pour d'autres problèmes comme p.ex. la classification des entreprises dans la nomenclature des activités économiques, tâche fastidieuse pour les opérateurs humains. Un recrutement d'un post-doctorant « *data science* », pour une durée de 3 ans, en collaboration avec le SnT de l'Université du Luxembourg, sera finalisé encore en 2022. Le projet d'étude des données de téléphonie mobile est actuellement en pause, mais pourrait être repris sous l'impulsion de ce nouveau collègue.

7. Le Conseil prend bonne note de la coexistence de multiples projets prometteurs au sein de l'institut national de la statistique, et appelle de ses vœux une augmentation des moyens financiers mis à disposition pour la conduite de ces projets.

Hélas, le budget alloué au STATEC n'a pas connu d'augmentation substantielle, dans le contexte de la crise économique provoquée par la pandémie, et désormais prolongée par l'agression de l'Ukraine par la Russie. Du côté des ressources non financières, à noter que la campagne 2022 du *numerus clausus* a attribué 4 nouveaux postes à l'institut. Ces postes ont pu être pourvus pour juillet 2022.

4. Sélection de travaux

4.1. Refonte de l'enquête sur les revenus et conditions de vie des ménages

Guillaume Osier, chef de l'unité « Conditions de vie », propose un aperçu des travaux récents sur l'internalisation au STATEC de l'enquête EU-SILC (*Survey on Income and Living Conditions*). Précédemment, la collecte avait été confiée entièrement au LISER. L'enquête EU-SILC est la source de données permettant de calculer les principaux indicateurs de pauvreté et d'inégalité au Luxembourg. L'enquête s'appuie sur 3 modes (web – géré par STATEC, face-à-face et téléphone – géré par un sous-traitant) et sur un panel de ménages interrogés 4 années de suite. Le questionnaire électronique est hébergé sur la plateforme MyGuichet du CTIE, bien connue du grand public. Chaque ménage doit répondre à environ 500 questions. Pour le STATEC, le travail de préparation avant le lancement consomme environ 1000 jours-hommes. Les leçons qui se dégagent sont : l'analyse approfondie des besoins a conditionné le succès du projet, il est important de mettre en place une « équipe projet » et enfin, le mode de réponse authentifié est à privilégier dans la mesure où il permet au citoyen d'interrompre la saisie de sa réponse et de la reprendre plus tard.

Guillaume Osier précise que les besoins sont aussi bien internes (élaborer un plan de travail détaillé) qu'externes (qu'attendent les citoyens, les décideurs, ... ?). Des premiers résultats qualitatifs ont déjà été publiés. A la conférence de presse du 14 octobre 2022, le nouveau rapport « Travail et cohésion sociale » sera présenté ; il contient de nombreux indicateurs dérivés des données EU-SILC. L'enquête utilise des données administratives de l'IGSS, notamment pour affiner les informations concernant les revenus. Mais il reste difficile d'avoir un accès plein et entier à ces données, pour des raisons méthodologiques comme de confidentialité. Ces données IGSS sont utiles pour faire de la validation de données récoltées par voie d'enquête. Enfin, il convient de noter que EU-SILC s'intéresse au revenu disponible, là où l'enquête HCFS de la Banque Centrale du Luxembourg porte sur le revenu brut.

4.2. Recensement de la population 2021 : état des lieux et perspectives

Le recensement de 2021 est un recensement combiné. Il utilise aussi bien les données renseignées par les citoyens que des données administratives issues de 3 registres : Registre national des personnes physiques, Registre du centre commun de la sécurité sociale, Registre des bâtiments et des logements. La période de la collecte digitale allait du 8 au 28 novembre 2021. Pour les réponses sur papier, la collecte était légèrement déphasée, du 22 novembre au 5 décembre. Le taux de réponse en ligne est de 49%, donc un répondant sur deux a choisi la réponse électronique. Le traitement du papier comportait une phase de contrôle et numérisation des questionnaires (environ 100.000). Ensuite venait un traitement de « découpage » virtuel des questionnaires scannés, avec une composante de

reconnaissance automatique des chiffres et des cases à cocher. Les cases non reconnues ont été envoyées dans le désordre à une firme de saisie, puis les valeurs saisies par la firme ont été remises dans l'ordre et injectées dans une base de données du STATEC. Une bonne douzaine de publications à partir des données du recensement sont d'ores et déjà prévues, en collaboration avec l'Université du Luxembourg.

La date limite pour livrer à Eurostat est le 31 mars 2024, mais le STATEC voudrait terminer le travail avec un peu d'avance. Le prochain recensement décennal est prévu pour 2031 au plus tard, mais Eurostat voudrait introduire des collectes annuelles avant cette échéance. Cela va devoir s'accompagner d'une augmentation des moyens financiers et humains.

Le taux de réponse (pourcentage de la population ayant répondu au questionnaire, quel que soit le mode) devrait tourner autour des 80%, même si pour les données des registres, il est par définition de 100%.

Serge Allegrezza dit que le STATEC, dans une réponse à une question parlementaire, s'est engagé à faire une note pour commenter la qualité des réponses et pour revenir sur le déroulement du recensement. Le double report n'a évidemment pas aidé.

4.3. Travaux pour les Tripartites 2022

Serge Allegrezza aborde l'impact des mesures de l'Accord tripartite sur l'inflation et le pouvoir d'achat. Il cite les mesures à impact direct sur les prix à la consommation, dont celles relatives au prix de l'énergie. Des prévisions de l'inflation ont pu être réalisées dans deux cas de figure : en incluant les mesures, et en les excluant. Les incertitudes liées aux mesures, tout comme les risques inhérents à la prévision d'inflation, ont été présentées. Enfin, on peut observer que les mesures bénéficient au pouvoir d'achat des ménages des quintiles inférieurs. Beaucoup de temps a été investi dans ce travail, qui a dû être réalisé dans l'urgence. Les collègues du STATEC se sont montrés extrêmement disponibles.

Fernand Weides a remarqué que le document associé, daté du 30 septembre 2022, est présent sur le Portail des statistiques. Les députés auront sans doute des questions.

Laurent Uhoda demande pourquoi l'inflation du pays est inférieure à celle de la zone euro, alors qu'en général, on observe le contraire. Serge Allegrezza rappelle que l'inflation est probablement une des meilleures statistiques de l'institut, qu'elle est scrutée et validée par une Commission spécialisée. Il est donc difficile de mettre les chiffres en doute. Le chiffre de 6,6% paraît faible par rapport à ce qui se passe dans la zone euro, mais par rapport à la série historique, c'est un chiffre véritablement élevé.

4.4. Top 5 des publications. Rapport d'activités 2021-2022

Delia Controguerra, cheffe de l'unité Communication, met en évidence les publications récentes du STATEC les plus lues, à savoir :

- Le Luxembourg en chiffres

- La note de conjoncture 2022-1 : Guerre et prix
- Le rapport Travail et Cohésion Sociale
- La démographie en chiffres
- Un portrait chiffré des entreprises
- Le tourisme en chiffres
- Panorama sur le monde du travail luxembourgeois
- Budget minimum des adolescents

Le nouveau rapport d'activités du STATEC couvrira les 60 ans de l'institut, mettra le focus sur les prix, l'énergie et l'inflation, reviendra sur le recensement, présentera la première European Statistics Competition, et enfin parlera de sa conférence Well-being 2022.

Fernand Weides a trouvé l'infographie sur l'utilisation des réseaux sociaux difficile à digérer. Delia Controguerra comprend, des efforts seront faits pour alléger les infographies en détails.

Fernand Weides s'étonne ensuite de ne pas trouver dans la liste des publications les plus consultées le thème des prix à la consommation. Delia Controguerra explique que ce sujet est avant tout traité dans les communiqués de presse, qui ont été d'office exclus de la liste présentée. Mais ces communiqués-là font bien partie des éléments du site qui ont eu le plus de clics.

4.5. Peer Review III – Luxembourg

Marc Pauly, responsable de la fonction Qualité, propose un rapide retour sur l'audit Peer Review III, auquel se sont soumis le STATEC et trois autres membres du Système statistique luxembourgeois. Les 4 experts de la statistique officielle ont notamment vérifié le degré d'implémentation des indicateurs du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. En fin de processus, le STATEC a reçu 17 recommandations de l'équipe. Il s'agit maintenant, en réponse à ces recommandations, de proposer pour chacune d'entre elles un plan d'action visant à améliorer la situation sur les points relevés.

Fernand Weides a lui aussi assisté à certaines réunions avec les experts. Il confirme leur qualité professionnelle et leur sens de l'indépendance dans l'appréciation du travail effectué au Luxembourg.

Il a par ailleurs observé que le Portail des statistiques présente les questions parlementaires en lien avec la statistique, mais que les dernières entrées remontent déjà à janvier 2020. Il recommande d'ajouter les questions et les réponses plus récentes. Marc Pauly en prend bonne note.

Par ailleurs, il remarque que le programme de travail du STATEC n'a pas été envoyé cette année, et il souhaiterait que les membres du Conseil reçoivent un tel document, même s'il n'est pas encore tout à fait complet au moment de la réunion du Conseil.

5. Avis du CSS

Fernand Weides met en évidence les points saillants de la discussion.

- Sur le recensement de la population, le CSS salue le travail volumineux du STATEC et souhaite que l'institut se donne ou reçoive les moyens nécessaires à la préparation des futures échéances européennes en la matière.
- L'enquête communautaire EU-SILC sur les revenus et conditions de vie des ménages est très importante. Le CSS encourage le STATEC à approfondir, car il est primordial de connaître tous les aspects de notre société par temps de crise.
- Sur la tripartite, le travail de l'institut est jugé exceptionnel, puisqu'il a permis au gouvernement du pays de prendre des décisions très importantes.
- L'initiative d'annoncer les enquêtes au public est à souligner, elle se recoupe aussi avec les recommandations de la Peer Review au sujet de l'élaboration, mise à jour et diffusion d'un calendrier des publications.
- Il convient de mettre en exergue les points positifs relevés par les experts de la Peer Review.

Laurent Uhoda souhaite intervertir l'ordre des deux premiers points, avec l'argument que le renforcement de la fiabilité de l'enquête EU-SILC est une activité essentielle.

Fernand Weides voit comme très importante la politique d'information du grand public, ce qui avait aussi été relevé lors de la visite effectuée dans le cadre de la Peer Review.

6. Divers

Fernand Weides signale aux participants de la réunion que le STATEC organise, conjointement avec le *Luxembourg Science Center* à Differdange, un événement le 22 octobre 2022 dans le cadre de la journée européenne de la statistique, à savoir une conférence et des exposés autour du sujet « de l'infiniment petit à l'infiniment grand ».

Fernand Weides prend ensuite connaissance du fait que le prochain renouvellement (quinquennal) des mandats des membres du CSS tombe en 2023.

Serge Allegrezza remercie Fernand Weides pour son engagement. Il rappelle que le fonctionnement du CSS est inscrit dans la loi organique du STATEC, et que ses réunions sont cruciales pour l'institut. Un projet d'avis sera ainsi rédigé à partir des constats effectués en séance, puis soumis aux membres du Conseil pour observations.

Conclusion

Le Président Weides remercie les participants à cette réunion du Conseil supérieur de la statistique et lève la séance à 17 heures.